

L'économiste

Le Journal des décideurs

du Bénin

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Conseil des Ministres de l'Union

De nouveaux membres nommés au CREPMF

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a organisé le vendredi 24 juin 2022 à Dakar au siège de la Banque ... • (Page 11)

Entrepreneuriat numérique et IA

La 1^{ère} édition du SENIA au Bénin du 7 au 9 juillet 2022

Pour rester en phase avec ses ambitions d'être un hub numérique en Afrique, le Bénin organise du 07 au 09 ... • (Page 02)

Production agricole

L'assurance au secours des agriculteurs en Afrique

• (Page 03) Tribune de Josep Borrell

Moscou devra choisir entre le beurre et les canons

Les sanctions contre la Russie sont-elles utiles ? Oui. Elles frappent déjà durement Vladimir Poutine et ses ... • (Pages 10)

Conférence des Chefs d'Etat Les conclusions du sommet de la CEDEAO

La soixantième-et-unième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique ... • (Pages 08 & 09)

Production de meubles en plastique

"Newafrica Industries Packaging" s'installe à la GDIZ

Après la signature, jeudi 30 juin, du contrat d'installation dans la Zone industrielle de Glo-Djigbé, entre la SIPI-Bénin et la société "Africa Jutes Industries", la société "Newafrica Industries Packaging and Recycling ... • (Page 04)

Salon des Industries Musicales

Repenser l'industrialisation véritable de la musique africaine

La première édition du Salon des Industries Musicales d'Afrique Francophone (SIMA) aura lieu les 17 et 18 novembre ... • (Page 05)



Accès à l'énergie dans la zone UEMOA

• (Page 10)

La BOAD et PUTTRU s'associent pour stimuler le financement des projets



EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE TRESOR PUBLIC DU BENIN « TPBJ 5,75% 2022-2037

ENSEMBLE SOUTENONS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE NOTRE PAYS

Taux d'intérêt

5,75%* L'AN

*Net d'impôts pour les résidents au Bénin

MONTANT INDICATIF : 180.000.000.000 FCFA

PRIX DE L'OBLIGATION : 10.000 FCFA

DUREE DE L'EMPRUNT : 15 ANS

PERIODE DE SOUSCRIPTION : 5 AU 25 JUILLET 2022

Cette opération a été enregistrée par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF) sous le numéro EE/22-08 le 04 juillet 2022

Souscription à la SGI-BENIN et dans toutes les SGI de l'UEMOA

Entrepreneuriat numérique et IA

La 1ère édition du SENIA au Bénin du 7 au 9 juillet 2022

Pour rester en phase avec ses ambitions d'être un hub numérique en Afrique, le Bénin organise du 07 au 09 juillet 2022, la 1ère édition du Salon de l'entrepreneuriat numérique et de l'intelligence artificielle (SENIA). L'annonce a été faite à la faveur d'une conférence de presse tenue, lundi 04 juillet, au ministère du numérique et de la digitalisation.

• Sylvestre TCHOMAKOU

Dans la pleine conscience de ce que le numérique est l'avenir du monde, le Bénin qui a engagé depuis 2016 sa marche vers le digital, rivalise d'ardeur pour être une véritable plateforme numérique en Afrique de l'ouest. C'est dans cette logique, et fort des nombreuses avancées en matière du numérique, que le Ministère du numérique et de la digitalisation (MND) a initié la 1ère édition du Salon de l'entrepreneuriat numérique et de l'intelligence artificielle (SENIA). Prévu pour se tenir du 07 au 09 juillet 2022, ce rendez-vous dont le thème est « Entrepreneuriat numérique et les enjeux de l'IA pour le développement socio-économique du Bénin », accueillera plusieurs participants du secteur, notamment des ingénieurs de l'IA, des OSC, des startups du numérique, des investisseurs, Meta (de Facebook), et bien d'autres. Principalement, le SENIA se veut de promouvoir l'entrepreneuriat numérique avec un accent particulier sur les enjeux stratégiques, socio-économiques, politiques et éthiques de l'intelligence Artificielle en Afrique et au Bénin. A en croire le Secrétaire général adjoint (SGA) du ministère du numérique, Gaspard



• Gaspard Datondji, SGA du ministère du numérique

Datondji, « le SENIA est la plus grande plateforme de promotion des startups béninoises et africaines du numérique et de l'IA ». Y participer, « C'est d'abord associer l'image de votre société au 1er événement ouest-africain dédié à l'entrepreneuriat numérique et à l'intelligence artificielle ; c'est rencontrer les acteurs du secteur venant de divers horizons ; c'est se positionner sur les grands projets du secteur du numérique prévu dans le PAG 2021-2026 ; c'est réseauter avec les professionnels de divers secteurs et nouer des partenariats techniques, financiers et commerciaux avec de potentiels partenaires. C'est également mettre en lumière ses savoir-faire et réalisations », a expliqué le SGA du MND. Organisée en présentiel et en

ligne, cette première édition du SENIA, sur les trois jours, enregistrera entre autres, des rencontres B to B, des ateliers, des dîners d'affaires, des audiences ministérielles et des remises de prix aux meilleures innovations du secteur du numérique et de l'IA. Du reste, il est à noter que le SENIA est ouvert aussi bien aux acteurs du numérique qu'à tout autre acteur et les inscriptions se font à l'adresse www.senia.bj. Ainsi, le Bénin se mobilise pour saisir sa part du marché de l'économie numérique qui est en plein essor ; en témoigne le rapport « e-Conomy Africa 2020 » qui souligne que le marché du numérique pèsera cent quatre-vingts (180) milliards de dollars en 2025 soit 5,2% du PIB du continent.

Cari du jour



AUX DÉCIDEURS...

La tragédie de Dubaï Porta Potty

Je ne souhaite pas provoquer des convulsions à ceux qui me liront du fait de la délicatesse du sujet "Dubaï Porta Potty". Je souhaite simplement m'attarder sur la gravité d'un comportement indigne de l'homme et qui relève du fantasme des uns et de la malédiction des autres de se faire déféquer dans la bouche. Quelle abomination ! J'aborde ce sujet certes, qui ne fait plus l'actualité brûlante, mais qui mettra du temps à s'effacer de la mémoire humaine. Ma démarche puise dans le fait qu'il y a des sujets qu'il faut prendre le temps d'analyser, de chercher à comprendre les tenants et les aboutissants à l'effet de les approuver ou de les dénoncer avec froideur. Ainsi du scandale "Dubaï Porta Potty". Courant le mois d'avril 2022, l'humanité a suivi à travers les plateformes numériques des scènes insoutenables de déviance morale et de déchéance humaine. Le scandale a pris le nom de "Dubaï Porta Potty". L'appellation serait anglaise et signifie "chiotte mobile" ou encore "pot mobile ou des toilettes portables" ou simplement "W-C". Dans le contexte du scandale que nous dénonçons, "Dubaï Porta Potty" désigne des femmes qui recueillent dans leur bouche des excréments de riches personnalités résidant à Dubaï. On croit rêver. Et c'est pourtant vrai. Il s'agit d'un traitement inhumain réservé aux influenceuses dans la ville de Dubaï. En clair, ce sont des femmes qui sont traitées de toilettes mobiles. Ce sont des femmes qui sont soumises à des orgies, de la scatophilie et même à des relations intimes avec des animaux comme les chiens, les chameaux de riches hommes. C'est enfin cette pratique humiliante et déshumanisante de trainer à quatre pattes des femmes en leur exigeant des aboiements comme si elles étaient des chiennes. Pourquoi l'humain peut-il chosifier et animaliser son semblable ? Pourquoi l'humain peut-il accepter de se déshumaniser et de récuser sa dignité ? Il s'agit de deux humains influencés diversement par le pouvoir d'argent. L'un manifeste sa puissance économique par le fantasme : l'envie de rendre possible avec son argent ce qui est humainement impossible. L'autre subit l'indignité à la recherche effrénée de billets de banque. Dans cette relation où chacun laisse exprimer sa folie, avouons avec l'écrivain nigérian Chinua Achebe que le monde s'effondre. Le "Dubaï Porta Potty" se révèle comme une industrie structurée pour les initiés. On parle de femmes influenceuses, disons de femmes qui sont parvenues à se mettre sous les projecteurs et qui ont acquis une certaine célébrité. Je ne sais pas si c'est leur morphologie redevable au Créateur-Dieu qui fait d'elles des femmes influenceuses. En effet, celles qui s'attribuent le titre de femmes influenceuses ont généralement une arrière-postérieure provoquante, des cuisses particulièrement développées, une poitrine forte. En somme, de quoi faire frémir un homme qui jouit de toutes ses facultés mentales et de lui faire perdre sa lucidité. Les influenceuses le sont à divers degrés de la générosité du Créateur-Dieu. Il y en a parmi elles qui s'apparentent à des gazelles et qui se font passer pour des influenceuses. D'aucune font du proxénétisme en convoyant aux Emirats Arabes-Unis des centaines de filles nécessiteuses pour la plupart d'origine africaine.

A Dubaï, la capitale des Emirats Arabes-Unis, ce sont des gratte-ciels. Des immeubles dont la contemplation donne de vertige. Ce sont des hôtels de très hauts standings et de luxe insolent. Ce sont des riches dont les coffres forts sont inépuisables. Dubaï a atteint un niveau de développement extraordinaire et spectaculaire. Ce niveau de vie insolent est à l'origine de l'invention du "Dubaï Porta Potty" qui fait des pauvres à la recherche effrénée d'argent et des cupides des assujettis aux riches. Celles-ci n'ont de volonté que servir de WC ou de ramper, ou se livrer à des rapports sexuels avec des animaux ou des enfants de leurs bourreaux. Quelle tristesse !

L'homme est un animal doté de raison. Il n'est donc pas comparable aux bêtes qui elles, savent qu'elles ne doivent pas se régaler de leurs propres excréments. Il est donc insensé que la bouche de l'homme serve de toilettes à l'homme. C'est pourtant la tragédie du Dubaï qui n'a certainement pas encore fini de livrer ses secrets.

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

Afrique de l'Ouest : Le Bissau-guinéen Umaro Sissoco Embaló prend la présidence de la CEDEAO

Le président bissau-guinéen Umaro Sissoco Embaló, 49 ans, a été désigné ce dimanche 3 juillet par ses pairs ouest-africains pour prendre la présidence de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (CEDEAO). Le plus jeune chef d'Etat de la région succède ainsi au Ghanéen Nana Akufo-Addo, en poste depuis 2020. « La Guinée-Bissau vient d'entrer dans l'histoire. Pour la première fois, par la main de Son Excellence le président de la République, le général Umaro Sissoco Embaló, notre pays remporte la présidence de la CEDEAO », indique un communiqué de la présidence bissau-guinéenne. « La Guinée-Bissau réalise ainsi un exploit.

Production agricole

L'assurance au secours des agriculteurs en Afrique

La production agricole est sujette à une pluralité de risques. On dénote, entre autres, les risques de production (climat, maladie des plantes), de marché (volatilité des prix des produits agricoles), institutionnels (modification de la réglementation) et personnels (accident de travail des travailleurs).

Ces dernières années, les dérèglements climatiques amplifient les risques de production. Ces perturbations génèrent des variations de revenus préjudiciables pour les petits producteurs, notamment dans les pays en développement. Les producteurs du monde entier font face à des incertitudes croissantes liées au marché et aux aléas climatiques en termes de revenus.

Face à ce facteur de risque grandissant, plusieurs stratégies permettent aux producteurs agricoles de renforcer la résilience de leurs exploitations. Ces stratégies comprennent des mesures au sein de l'exploitation, telles que la diversification ou la sélection de méthodes de production moins risquées. Les agriculteurs développent également des stratégies de mutualisation des risques. Il s'agit des fonds coopératifs, du métayage, des accords de mise en commun des prix, des contrats à terme sur les produits agricoles et la couverture des marchés futurs (Fonta et al. 2018). Dans les pays développés, l'assurance représente également

un instrument important dans la gestion des risques en agriculture. En Europe, par exemple, l'assurance climat (MRC) permet d'assurer les producteurs contre les pertes des récoltes liées aux conditions météorologiques.

Toutefois, si l'assurance est très utilisée pour la gestion des risques agricoles dans les pays développés, il n'en est rien dans les pays du Sud. En effet, le marché de l'assurance agricole est marginal dans les pays en développement, notamment en Afrique, et englobe moins de 10% des agriculteurs. Il ne représente que 1% du marché mondial des assurances en Afrique contre + 60% aux États-Unis, près de 20% en Europe et environ 20% en Asie.

Bien qu'il existe quelques expériences d'assurances indicelles sur le maïs, le riz ou encore sur la mortalité du bétail en Afrique de l'Ouest, cela demeure embryonnaire malgré une demande croissante de l'assurance agricole. En effet, certaines études montrent un désir des agriculteurs pour l'instauration des mé-



• Beringer GloGlo, Fondateur CJEJA

canismes assuranciers agricoles dans la sous-région (Fonta et al. 2018 ; Abebe et Bogale 2014 ; Ali et al. 2020 ; Abugri, Amikuzuno, et Daadi 2017).

En Afrique, où plusieurs pays subissent toute la variété observable de la manifestation des crises climatiques (les inondations, la sécheresse ou encore la baisse de la pluviométrie), l'agriculture est très vulnérable aux variations climatiques. Or, dans ces pays le secteur agricole est le pilier

de l'économie. Il présente un enjeu économique crucial en termes de création de richesse (PIB), de valeurs d'exportation et d'entrées de devises. L'agriculture représente jusqu'à 30 % du PIB dans certains pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Qui plus est, le secteur agricole présente un enjeu de sécurité alimentaire et de perception des revenus de subsistance pour une part importante de la population, comme l'ont démontré

les événements lors de la pandémie de coronavirus et de la crise en Ukraine. En Afrique subsaharienne, environ un ménage sur deux dépend économiquement de l'agriculture de subsistance. Au Bénin, par exemple, le secteur agricole emploie plus de 70% de la population active et contribue à environ 28% du PIB (INSAE, 2020).

Le développement des mécanismes assuranciers permettrait de soutenir les

revenus agricoles face aux chocs climatiques récurrents. En effet, ces mécanismes permettraient de garantir un revenu minimal aux agriculteurs en cas de dommages liés aux aléas climatiques. L'essor du big data et la précision des données satellitaires devraient favoriser la conception d'indices précis mieux adaptés aux besoins des assurés. L'adoption massive des instruments mobiles devrait également faciliter la diffusion de l'information et une évaluation plus objective des dommages dans des délais courts via des applications mobiles (mobile index assurance).

Enfin, des actions des autorités publiques plus intenses pourraient accélérer la mise en place et l'adoption de tels mécanismes par la création d'un cadre réglementaire favorable au développement de ce type de produit d'assurance ainsi que le déploiement des mesures incitatives.

**Auteurs : Beringer GloGlo, Fondateur CJEJA
Max-Régis OGOUNCHI, économiste-environnement CJEJA**

Nigeria

L'exécutif veut porter sa production de poisson-chat africain à plus de 320 000 tonnes d'ici 2032

À Nigeria, l'exécutif vient de dévoiler son plan décennal pour le développement du sous-secteur du poisson-chat africain. Le programme a été présenté par Ime Umoh, directeur de la Pêche et de l'Aquaculture au ministère de l'Agricul-

ture, le 28 juin à Lagos.

La feuille de route qui s'étend jusqu'en 2032 prévoit une augmentation de 20 % de la production de poisson-chat, ce qui la porterait à environ 324 000 tonnes par an d'ici cette échéance. Cette stratégie vise notam-

ment à stimuler les investissements privés et déployer des initiatives gouvernementales pour améliorer la production d'aliments pour animaux, de semences de haute qualité ainsi que l'accès au financement.

Selon le responsable, ce

plan devrait permettre une augmentation de 30 % des revenus des petits exploitants aquacoles et générer 10 % d'emplois supplémentaires dans la filière. Il devait également contribuer à la satisfaction des besoins en protéines animales de la

population qui affiche une consommation par tête de 13 kg de poissons par an.

Dans le cadre de son ambition, le pays bénéficie du soutien de FISH4ACP, une initiative mondiale pour le développement durable de la pêche et de l'aquaculture

en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique (ACP).

Pour rappel, le Nigeria est le second fournisseur de produits aquacoles en Afrique derrière l'Égypte. Il est également le plus grand producteur de poisson-chat africain sur le continent.

Baromètres Bénin

Référentiel			Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources	Economie	Valeur	Sources
Population	11,49 millions d'habts	Statistiques mondiales (2018)	Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)
Densité de la population	100,17 habts/Km ²	Statistiques mondiales (2018)	Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)	Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)	Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insaé), 2015	Référentiel		
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)	Croissance économique	6,7	BAD 2020
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)	Pib par habitant	2415 \$	2018
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)	Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insaé), 2019
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)	Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)	Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
			Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
			Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018

Entreprises et ressources humaines

Pourquoi les employés démissionnent-ils?

Depuis un bon bout de temps, bon nombre d'entreprises à travers le monde assistent impuissamment à la démission des employés qui quittent leur emploi soit pour des « raisons personnelles », soit pour entreprendre d'autres activités.

● Issa SIKITI DA SILVA

Une étude récente menée par McKinsey a révélé que les facteurs les plus importants sont sociaux et psychologiques, y compris le fait de ne pas se sentir valorisé par son organisation ou son manager.

« J'ai quitté mon emploi en 2019 parce que j'ai senti que ce n'était pas la peine de continuer à s'époumoner pour des gens qui n'apprécient pas mes efforts. Ce n'était pas à cause de l'argent, car j'étais bien payé mais je me sentais mal aimé et moins valorisé et cela commençait à affecter ma santé mentale », déclare Paul, cadre d'une société, à l'Economiste.

Caryn, ex-employée d'une société d'importation des céréales, fustige le manque de considération de son ancien employeur. « Mets-toi à ma place. Que ferais-tu lorsque tu travailles pour quelqu'un pendant 10 ans avec le même salaire, mais avec une quantité de travail qui ne cesse de s'accumuler au fil des ans ? », se demande-t-elle.

« Ils me promettaient ciel et terre mais ils ne réalisaient aucune de ces promesses. Alors je me suis dit que trop c'est trop et je suis partie. Dieu merci là où je suis actuellement, la situation s'est quand même un peu améliorée par rapport à eux », ajoute Caryn, déçue.



par l'attitude arrogante de bon nombre d'employeurs africains qui traitent leur staff comme des chameaux.

Aux Etats-Unis, où plus de 19 millions de travailleurs ont quitté leur emploi depuis avril 2021 (un record), une nouvelle enquête du Pew Research Center révèle que les salaires bas, le manque d'opportunités d'avancement et le sentiment de manque de respect au travailleur sont les principales raisons pour lesquelles les Américains ont quitté leur emploi l'année dernière.

Pourquoi ?

Selon McKinsey, beaucoup d'entreprises ont du mal à résoudre le problème, et beaucoup continueront à lutter pour comprendre pour une raison simple : elles ne comprennent pas vraiment pourquoi leurs employés partent en premier lieu.

« Les employés sont fatigués et beaucoup ont le

cœur serré. Ils souhaitent que leur travail ait un nouveau sens et revête un aspect humain. Ils souhaitent avoir des liens sociaux et interpersonnels avec leurs collègues et managers. Ils veulent ressentir un sentiment d'identité partagée. Oui, ils veulent un salaire et des avantages, mais au-dessus de tout, ils veulent se sentir valorisés par leurs organisations et leurs managers », indiquent Aaron De Smet, Bonnie Dowling, Marino Mugayar-Baldocchi, et Bill Schaninger, les experts de McKinsey qui ont analysé le problème de ces démissions à fond.

Les organisations qui prennent le temps d'apprendre les causes et d'agir de manière réfléchie sur ces démissions en cascade auront un avantage pour attirer et garder les employés - surtout ceux qui sont brillants, ajoutent-ils dans une analyse publiée sur le site de ce cabinet international de conseil en stratégie basé à New York.

Production de meubles en plastique

"Newafrica Industries Packaging" s'installe à la GDIZ

Après la signature, jeudi 30 juin, du contrat d'installation dans la Zone industrielle de Glo-Djigbé, entre la SIPI-Bénin et la société "Africa Jutes Industries", la société "Newafrica Industries Packaging and Recycling SAS" fait son entrée à la GDIZ. Elle a procédé à la signature de son contrat d'installation le vendredi 1er juillet 2022.



● Echanges de paraphe entre le DG/SIPI-Bénin et le DG Newafrica Industries

● Sylvestre TCHOMAKOU

Aux portes de la Zone industrielle de Glo-Djigbé, les investisseurs ne cessent de se bousculer. Après la société "Africa Jutes Industries" qui a signé son contrat d'installation en fin du mois de juin, la société "Newafrica Industries

Packaging and Recycling SAS" du béninois Ulrich Adjovi a aussi acté son processus d'installation. Spécialisée dans la fabrication d'articles plastiques, cette nouvelle industrie qui aura à créer 250 emplois directs, à court terme, produira sur le site, des chaises et tables en plastique ou en bois, des

emballages en plastique PET (Polyéthylènes téréphthalates) et Polypropylène recyclables, des matériaux plastiques. À moyen terme, elle envisage la production de bouchons et capsules en plastique, des consommables domestiques (bassine, poubelle, couvert...) en plastique recyclable et des rubans adhésifs. À long terme, la société optera pour la production d'emballages en carton, papier et en bois, de consommables d'hydrocarbure (joints de sécurité pour la fermeture de bouteilles de gaz), de caisses et casiers en plastique. Avec cette nouvelle signature, la GDIZ a franchi le cap des 30 investisseurs sur son site.



Baromètres Bénin

Bénin Production industrielle	10,70%	Trading economics
Bénin Inflation alimentaire	-6,30%	Trading economics
Efficacité des pouvoirs publics	-0,50	Trading economics
Emission de CO2	0,614 tonnes métriques par habitant	Banque mondiale (2014)

Indice de corruption	40 points	Transparency international 2019
Climat des affaires	52.4 points	Banque mondiale 2019
Indice de prospérité	-2 rang	Institut Legatum

Référentiel		
Indices	Valeur	Sources
Indice GINI	43,4%	2016
Indice de la compétitivité mondiale	3,5%	2016
Indice des prix à la consommation (IPC)	100,50 points	Statistiques mondiales
Indice Bénin de la liberté humaine	7,32	Institut Fraser 2022
Indice de démocratie	5,74 points	The Economist
Indice de développement humain (Idh)	0,515 points	PNUD 2018
Indice de liberté de presse	31,74 points	Reporters Sans Frontières 2019

Position du Bénin dans la sous-région			
Indices	Rang UEMOA	Rang mondial	Source
Développement humain	1er	163ème sur 189 pays	PNUD
Démocratie	2ème	81ème	The Economist
liberté de presse	5ème	96ème	Reporters Sans Frontières
Corruption	3ème	85ème sur 180 pays	Transparency international
Liberté Humaine	1er	76ème	Institut Fraser 2022

Salon des Industries Musicales d'Afrique Francophone

Repenser l'industrialisation véritable de la musique africaine

La première édition du Salon des Industries Musicales d'Afrique Francophone (SIMA) aura lieu les 17 et 18 novembre 2022 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, avec l'appui institutionnel du ministère de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire. Le thème de cette première édition est : « À l'ère de la digitalisation, quels sont les enjeux pour l'industrie musicale africaine ? »



Communiqué de presse

Salon des Industries Musicales d'Afrique Francophone (SIMA) :
Repenser l'industrialisation véritable de la musique africaine

Abidjan, le 04 juillet 2022 – La première édition du Salon des Industries Musicales d'Afrique Francophone (SIMA) aura lieu les 17 et 18 novembre 2022 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan, avec l'appui institutionnel du ministère de la Culture et de la Francophonie de Côte d'Ivoire. Le thème de cette première édition est : « À l'ère de la digitalisation, quels sont les enjeux pour l'industrie musicale africaine ? »

De nombreux professionnels de renom de l'industrie musicale, culturelle et créative et de l'écosystème des TIC tels que Universal Music Group, Sony Music, l'Alliance Nationale de l'Industrie Musicale canadienne (ANIM), Boomplay, Believe Music, Trace, Digital Virgo ou encore UBA sont attendus. Pour Clotilde Heibing, directrice de l'Alliance Nationale de l'Industrie Musicale Canadienne (ANIM), partenaire institutionnel du salon : « Le SIMA est une excellente opportunité d'apprendre à connaître l'industrie musicale des pays de l'Ouest africain, de s'inspirer des meilleures pratiques et créer des opportunités d'affaires entre nos régions. Au final, nous pourrions ensemble participer à créer une industrie musicale francophone plus forte, grâce aux liens tissés entre nos entreprises et nos associations ».

Le Salon des Industries Musicales d'Afrique Francophone (SIMA), conçu et initié par des experts de l'écosystème musical, a pour objectif de réunir les acteurs des industries musicales africaines francophones et internationales, d'inciter au partage de connaissances et bonnes pratiques et de créer des opportunités d'affaires, tout en promouvant l'industrie musicale africaine au niveau mondial. Au cours des quatre dernières décennies, l'industrie de la musique a été confrontée, à travers le monde, à de nombreux bouleversements dont une profonde transformation due au développement numérique et technologique. Ce fait, loin d'être un facteur négatif, procure de la vitalité au secteur musical. L'Afrique n'est pas en marge de cette réussite.

Cette première édition du SIMA qui se déroulera à Abidjan (Côte d'Ivoire) abordera l'impact et les enjeux du digital pour l'industrie musicale sur le continent. « Mobile money, nouveaux modèles de streaming, régulation, nouveaux modes de consommation média, production de concert, gestion de l'image des artistes : les contenus et formats du SIMA ont été minutieusement pensés pour répondre aux enjeux de cette industrie fortement impactée par le digital », mentionne Mamby Diomande, fondateur et commissaire général du SIMA.

Selon le rapport annuel de la Fédération Internationale de l'Industrie Phonographique (IFPI) publié le 23 mars 2022, les revenus générés en Afrique subsaharienne par l'industrie musicale ont augmenté de 9,6% en 2021. Cette croissance a été essentiellement acquise grâce à l'explosion des recettes du streaming sur le continent. « Cela est rendu possible grâce à l'explosion de la data mobile dans les pays africains et de la mise à disposition de moyens de paiement autres que la carte bancaire, à savoir le Mobile Money et le paiement via Airtime -crédit de communication mobile- à coût réduit », mentionne Léandre Kanga, directeur des Opérations de Digital Virgo, entreprise spécialisée dans la monétisation du contenu en ligne qui multiplie les contrats avec des entreprises de streaming sur le continent.

En dépit de ce tableau reluisant et prometteur, Pit Baccardi, célèbre rappeur franco-camerounais et co-fondateur du SIMA, précise : « Nous avons, d'un côté, une industrie musicale africaine qui doit se structurer et se professionnaliser et, de l'autre côté, un écosystème local, régional et international qui a besoin de comprendre les modes de fonctionnement de cette industrie musicale africaine émergente ».

Panels, tables rondes et masterclass de cette première édition du SIMA seront animés par des personnalités, experts et professionnels connus de l'écosystème musical africain et international tels que: Traoré Salif (A'salfo, PDG Gaou Production), Edgar Yonkeu (Directeur Direct Prod), Antonio Dahouindji (Directeur Dream Maker), Franck Kacou (Directeur général Universal Music Africa), Olivier Laouchez (PDG Trace), Clotilde Heibing (Directrice générale ANIM), Benjamin Ifrah (Responsable Distribution Musiques urbaines Believe), Olivier Nusse (PDG Universal Music France), Michel Duval (CEO Because Editions), Elvis Adidiema (Directeur Sony Music Africa), Alexandre Kirchoff (Directeur Capitol France),

L'industrie musicale est un excellent moyen de valoriser et de développer le continent autant sur le plan économique qu'en termes de développement durable. Le SIMA vient donc à point nommé pour établir la base des discussions qui iront dans le sens d'une véritable industrialisation de la musique made in Africa et d'un renforcement des capacités de ses acteurs. Experts, indépendants et professionnels des industries musicales, culturelles, digitales et créatives africaines, vous êtes tous invités à vous inscrire dès à présent à cette première édition du Salon des Industries Musicales d'Afrique Francophone sur le site internet officiel de l'évènement.

A propos du SIMA

Créé et initié par des experts de l'industrie musicale, le Salon des Industries Musicales d'Afrique Francophone (SIMA) promeut l'industrie musicale africaine, forme les acteurs de cet écosystème et offre une plateforme d'affaires entre les acteurs africains et ceux des autres continents. Le SIMA, véritable « miroir » de l'industrie musicale africaine, propose aux acteurs de l'écosystème des rencontres avec de potentiels clients ou partenaires, la valorisation de leurs offres et services, mais surtout la possibilité d'approfondir leurs connaissances et les logiques business du marché africain et international.

Contacts Presse

Ange-Naomie Épée
Concerto PR

Téléphone : +225 05 85 86 54 30

Courriel : ane@concerto-pr.com

Binta Barry
SIMA

Téléphone : +225 07 58 91 16 00

Courriel : infos@simaonline.net

Bénin

La mission de Arsène DANSOU en tant que DG de la BIIC



À la tête de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) depuis octobre 2018, Arsène M. DANSOU est désormais le nouveau directeur général de la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce (BIIC). La nomination, actée par décision du conseil des ministres du 15 juin 2022, est une promotion pour ce cadre brillant qui avait jusque-là en charge la gestion de la dette Publique du Bénin sous la tutelle du Ministère de l'Économie et des Finances.

Ingénieur Financier, titulaire d'une Maîtrise en Sciences et Techniques Comptables et Financières (MSTCF) de l'Université Catholique d'Afrique Centrale (Cameroun) et d'un Master spécialisé en finance internationale de l'École de commerce NEOMA de Rouen en France, Arsène Mahougnon DANSOU aura pour mission à la tête de la BIIC d'apporter une réponse concrète au financement de l'économie dans un contexte difficile. Un défi de plus pour ce professionnel cumulant 17 années d'expériences diversifiées, notamment dans la Banque, les structurations de financement des infrastructures, l'énergie, l'agro-business, l'assurance-crédit et la gestion de la dette souveraine. La BIIC ambitionne de devenir la première Banque du Bénin en taille de bilan...

Née de la fusion il y a deux ans de l'ex BIBE et de l'ex BAIC, la Banque Internationale pour l'Industrie et le Commerce se veut être un outil de financement et du développement économique durable du Bénin. Deuxième plus grande Banque du Bénin en taille de bilan, la BIIC a pour ambition de devenir à moyen terme la première banque du marché béninois et le

partenaire privilégié de tous les secteurs productifs de l'économie béninoise en général et des PME-PMI en particulier. L'objectif de la BIIC est de proposer aux acteurs économiques et jeunes porteurs de projets des solutions de financement innovantes et adaptées aux réalités et contraintes de leur secteur d'activité. A travers une gamme de produits et services diversifiés à mettre en place, la BIIC se veut être un catalyseur de premier plan en matière de contribution à la création de valeur ajoutée à travers l'accompagnement du secteur transformation agro-industrielle entre autres. L'institution travaille également à mettre sur le marché très prochainement des services digitaux pour une expérience client innovante à ses guichets.

Le profil de l'emploi

Le nouveau directeur général de la BIIC justifie de solides compétences en ingénierie et analyse financière, en structuration de financements innovants, en gestion des risques, en assurance-crédit et risques politiques, ainsi qu'en gestion de la dette publique. Fort d'une expérience riche dans le secteur de l'audit et de comptabilité (au Cameroun); en banque (au Cameroun et au Bénin), dans le capital investissement (en France) et dans le domaine de l'assurance-crédit, investissements et risque politique sur le continent africain (basé au Kenya), M. Dansou incarne le profil de l'emploi. Son défi sera de faire de la BIIC une banque de solutions innovantes aux besoins de financement de l'économie.

Autant le dire, le manager débarque à la BIIC auréolé du succès engrangé à la CAA où, en tant que Direc-

teur Général de l'organisme en charge de la gestion de la dette publique, sous le leadership du Ministre de l'Économie et des Finances, il a concrétisé la réforme de l'institution, la mise en œuvre de la stratégie d'endettement du pays, la gestion efficace du portefeuille de la dette publique, le suivi et la surveillance de la viabilité de la dette publique. Sous sa direction, le Bénin et la CAA ont reçu de nombreuses distinctions pour la qualité de la gestion de la dette et le caractère innovant des structurations de financement réalisés.

On peut citer entre autres : Bonds, Loans and Sukuk Awards Afrique (2022) ; Meilleure agence souveraine de financement et de trésorerie de l'année 2021 ; « Deal of the Year Africa » – The Banker (Financial Times) (2022) ; Distinction relative à l'Emission Eurobond dédiée au financement des projets à fort impact sur les ODD ; Classement transparence de la gestion de la dette « Debt Transparency HeatMap » de la Banque : 1er pays sur les 76 éligibles aux financements IDA sur 3 années consécutives depuis 2019 ; Amélioration de l'indice « Country Policy and Institutional Assessment » (CPIA) en 2020, la meilleure évolution positive atteinte sur une décennie obtenue grâce à la très bonne qualité de la gestion de la dette.

Avant de rejoindre la CAA, Arsène Mahougnon DANSOU était souscripteur régional en charge du portefeuille de l'Afrique francophone à l'Agence pour l'Assurance du Commerce en Afrique (ATI – ACA dont le siège est à Nairobi au Kenya), d'où il a été détaché auprès du Gouvernement du Bénin.

Financial Afrik

Sénégal

Le premier laboratoire 5G africain d'Orange lancé à Dakar

Le tout premier laboratoire 5G d'Orange (Orange 5G Lab) en Afrique a ouvert ses portes à Dakar au Sénégal. Destiné à l'écosystème numérique et aux acteurs économiques, cet espace dédié à l'expérimentation et au développement de produits et services compatible avec la technologie télécoms a officiellement été inauguré, jeudi 30 juin, par Sékou Dramé, le directeur général de la Société nationale des télécommunications (Sonatel), et le directeur de la technologie et de l'innovation d'Orange, Michaël Trabbia.



Michaël Trabbia a déclaré que la 5G est un levier de compétitivité des entreprises et de développement des territoires. C'est la raison pour laquelle Orange est engagée dans une démarche de co-innovation autour de la 5G pour créer les usages de demain. « L'ancrage territorial est clé dans le dispositif Orange 5G Lab, pour soutenir la transformation numérique des acteurs économiques, et aider chacun à tirer parti du potentiel de la 5G », a-t-il soutenu.

Orange 5G Lab Dakar est logé à l'Orange Digital Center de Dakar dans une salle de 108 m² avec plusieurs univers pouvant servir d'espace de démonstration de services de réalité virtuelle et réalité augmentée, d'espace gaming ou de co-working. Cet espace offre des cas d'usages dédiés aux entreprises dans plusieurs domaines (e-Santé, smart port, smart édu, smart Agri) en partenariat avec les fournisseurs de technologie Huawei et Nokia ; des démos en co-innovation avec l'écosystème et les startups : Caytu en partenariat avec la Dakar American University of Science and Technology (DAUST), Senvital en partenariat avec la médecine d'entreprise Sonatel.

Orange 5G Lab Dakar est le 14e espace technologique du genre à être inauguré par le groupe télécoms français sur l'ensemble de ses marchés. Il y en a déjà dix en France et un en Roumanie, en Belgique et en Pologne. Plus de 1 200 entreprises et collectivités ont déjà bénéficié de l'espace technologique, dont 114 qui ont pu mettre en œuvre une expérimentation autour de leurs propres cas d'usage, relate We Are Tech Africa.

Au Sénégal, l'introduction de la 5G associée à de nouvelles technologies telles que le Big data, l'IA, la réalité augmentée vise à stimuler la transformation de la société et de l'économie sénégalaise dans des domaines clés comme l'agriculture, la santé publique, l'éducation, l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes.

Finance

Le franc CFA est en baisse de 9,18% face au dollar US en 2022, son niveau le plus bas depuis 5 ans



Le franc CFA, la monnaie utilisée par les 14 pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la Communauté des États de l'Afrique centrale (CEMAC), s'est déjà déprécié de 9,18% face au dollar américain depuis le début de l'année 2022, peut-on constater selon des données publiées par la plateforme xe.com qui sert de référence en matière de change.

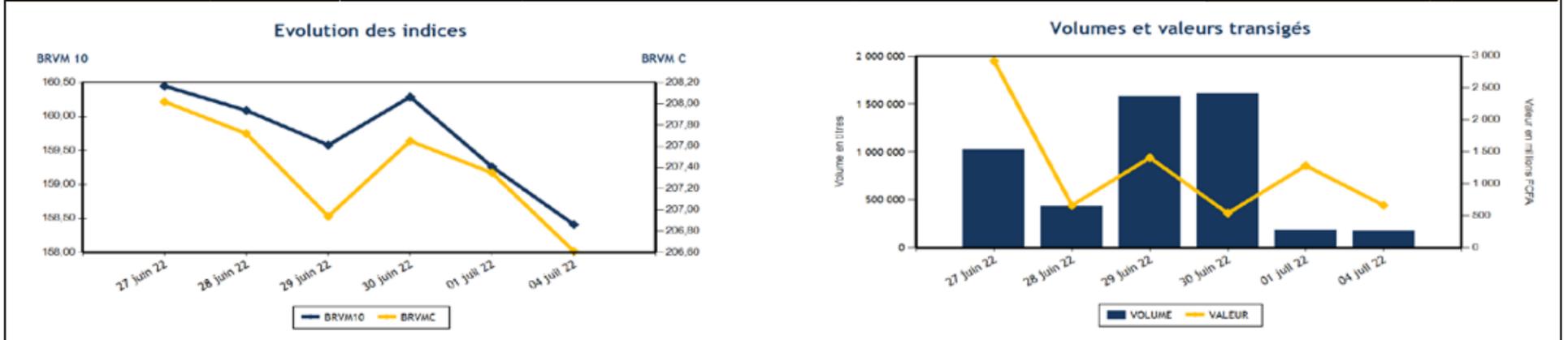
Le billet vert s'échange désormais contre 628,5 FCFA, et c'est son niveau le plus élevé depuis le 4 juillet 2017. Ce n'est pas le fait d'une monnaie coloniale qui n'a aucune valeur comme pourrait le défendre une partie de l'opinion publique africaine anti-FCFA. Elle est surtout en lien avec l'euro, une devise à laquelle elle est rattachée par une parité fixe. Or, la Banque centrale européenne (BCE) semble être à court d'options face à l'inflation internationale causée par une crise dans la chaîne d'approvisionnement mondiale, le risque d'une crise énergétique majeure en raison du conflit entre la Russie et l'Ukraine alliée des Européens, et une dette publique importante qui rend la Banque prudente à relever facilement ses taux.

Les monnaies dites flottantes de plusieurs autres pays ont connu des dépréciations plus fortes. C'est le cas de la livre égyptienne qui a reculé de 19,7% ou encore du cedi, dont la valeur a baissé de 31,18%. L'évolution actuelle du FCFA face au dollar entraîne un ensemble de conséquences que les banques centrales de l'UEMOA (BCEAO) et de la CEMAC (BEAC) devront suivre.

Pour les pays exportateurs d'énergie (pétrole et gaz) de la zone CEMAC, les projections de revenus d'exportation sont en hausse dans toutes les communications officielles. Dans la zone UEMOA, les réserves de change qui ont une composante importante en or sont en hausse, en raison de la progression de la valeur du métal jaune qui est libellée en dollar. Techniquement, en raison de la parité fixe, les achats de produits en provenance de la zone euro devraient être plus compétitifs pour les pays africains de la zone CFA. Mais le partenaire européen dépend lui aussi de la chaîne mondiale d'approvisionnement où les factures sont payées majoritairement en dollar. Ce qui entretient une inflation dans la zone, qu'elle transmet à ses partenaires africains.

Ecofin du 04 Juillet 2022

BRVM 10	158,41	 BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE N° 126 lundi 4 juillet 2022 Site : www.brvm.org	BRVM Composite	206,61
Variation Jour	↓ -0,53 %		Variation Jour	↓ -0,36 %
Variation annuelle	↑ 3,19 %		Variation annuelle	↑ 2,14 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 219 423 928 397	-0,36 %
Volume échangé (Actions & Droits)	158 952	112,45 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	442 988 949	126,12 %
Nombre de titres transigés	40	0,00 %
Nombre de titres en hausse	13	-13,33 %
Nombre de titres en baisse	15	50,00 %
Nombre de titres inchangés	12	-20,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BANK OF AFRICA ML (BOAM)	1 505	7,50 %	1,35 %
BERNABE CI (BNBC)	2 350	7,06 %	8,05 %
NSIA BANQUE COTE D'IVOIRE (NSBC)	5 850	2,63 %	-5,42 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 310	2,62 %	8,16 %
SITAB CI (STBC)	6 375	2,41 %	3,16 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	7 757 965 690 030	-0,01 %
Volume échangé	22 432	-79,37 %
Valeur transigée (FCFA)	224 378 800	-79,43 %
Nombre de titres transigés	10	25,00 %
Nombre de titres en hausse	1	-50,00 %
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	9	80,00 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
NEI-CEDA CI (NEIC)	610	-5,43 %	-2,40 %
TOTAL CI (TTLC)	2 220	-5,33 %	5,71 %
SICABLE CI (CABC)	1 100	-5,17 %	8,37 %
BANK OF AFRICA CI (BOAC)	5 000	-3,38 %	-14,60 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	850	-1,73 %	-28,57 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	115,53	0,19 %	4,92 %	6 744	18 412 985	26,88
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	461,87	-0,88 %	2,90 %	11 241	109 723 085	9,43
BRVM - FINANCES	15	76,57	0,17 %	-0,73 %	131 503	280 196 924	7,46
BRVM - TRANSPORT	2	402,56	0,30 %	-35,29 %	2 715	4 470 890	6,44
BRVM - AGRICULTURE	5	340,36	-0,37 %	39,89 %	2 710	22 873 920	7,17
BRVM - DISTRIBUTION	7	373,63	-1,89 %	-8,30 %	4 039	7 311 145	29,49
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 844,65	0,00 %	104,79 %	0	0	17,95
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,29	
Taux de rendement moyen du marché	6,24	
Taux de rentabilité moyen du marché	6,90	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	100	
Volume moyen annuel par séance	1 254 042,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 577 549 483,52	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	6,22	
Ratio moyen de satisfaction	11,87	
Ratio moyen de tendance	190,91	
Ratio moyen de couverture	52,38	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	6,16	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / Le PER moyen du marché) - Le taux de référence actuel des emprunts d'Etat


Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
 Avenue de la République - Plateau
 Tél : (229) 21 31 35 36
 Fax : (229) 21 31 35 37


Chambre de Commerce et d'Industrie de Bénin
 Plateau - BP 1000 Cotonou
 Tél : (229) 21 31 35 36
 Fax : (229) 21 31 35 37


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 Plateau - BP 1000 Cotonou
 Tél : (229) 21 31 35 36
 Fax : (229) 21 31 35 37


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 Plateau - BP 1000 Cotonou
 Tél : (229) 21 31 35 36
 Fax : (229) 21 31 35 37


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 Plateau - BP 1000 Cotonou
 Tél : (229) 21 31 35 36
 Fax : (229) 21 31 35 37


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 Plateau - BP 1000 Cotonou
 Tél : (229) 21 31 35 36
 Fax : (229) 21 31 35 37


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 Plateau - BP 1000 Cotonou
 Tél : (229) 21 31 35 36
 Fax : (229) 21 31 35 37


Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat
 Plateau - BP 1000 Cotonou
 Tél : (229) 21 31 35 36
 Fax : (229) 21 31 35 37

BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org


 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel
 allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202
 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com


 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71


 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121


 SOCIETE DE BOURSE
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065


 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36


 BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dapokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgjbs@biic-financialservices.com

Session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat

Les conclusions du sommet de la CEDEAO

La soixantième-et-unième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue le 03 juillet 2022 à Accra. Voici les conclusions du sommet des chefs d'Etat.

COMMUNIQUE

1. La soixantième-et-unième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est tenue le 03 juillet 2022 à Accra, République du Ghana, sous la présidence de S.E.M. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana, et Président en exercice de la Conférence.

2. Les Chefs d'Etat suivants ou leurs représentants dûment mandatés ont participé au Sommet :

- S.E. Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire ;
- S.E. Adama BARROW, Président de la République de Gambie ;
- S.E. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana ;

- S.E. Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République de Guinée Bissau ;
 - S.E. Georges Manneh WEAH, Président de la République du Liberia ;
 - S.E. Mohamed BAZOUM, Président de la République du Niger ;
 - S.E. Macky SALL, Président de la République du Sénégal ;
 - S.E. Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République Togolaise ;
 - H.E. Yemi OSINBAJO, Vice-Président de la République Fédérale du Nigéria ;
 - H.E. Aurelien AGBENONCI, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République du Bénin ;
 - Rui Alberto de Figueiredo SOARES, Ministre des Affaires Etrangères de la République de Cabo Verde
- H.E. Francesc Virgina ANDERSON, Ambassadeur de la République de Sierra Leone auprès de la République du Ghana.

3. Ont également participé à la session :

- S.E. Goodluck Ebele JONATHAN, Médiateur de la CEDEAO pour le Mali et ancien Président de la République fédérale du Nigéria ;
 - S.E. Mahamadou ISSOUFOU, Médiateur de la CEDEAO pour le Burkina Faso, ancien président de la République du Niger ;
 - M. Moussa Faki MAHAMAT, Président de la Commission de l'Union Africaine ;
 - M. Jean-Claude Kassi BROU, Président de la Commission de la CEDEAO ;
 - M. Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA ;
 - M. Mahamat Saleh ANNADIF, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) ;
 - M. El Ghassim WANE, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali et chef de la MINUSMA.
- Lors de la cérémonie d'ouverture, une allocution de bienvenue a été prononcée par M. Jean-Claude Kassi Brou, Président de la Commission de la CEDEAO, avant le discours d'ouverture de S.E. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO.

5. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont pris note du Rapport intérimaire 2022 du Président de la Commission de la CEDEAO, des rapports de la 48ème session ordinaire du Conseil de Médiation et de Sécurité de la CEDEAO et de la 88ème session Ordinaire du Conseil des Ministres de la CEDEAO, des Rapports spéciaux sur la Monnaie unique de la CEDEAO ainsi que sur les obstacles à la libre circulation des biens sur le corridor Abidjan-Lagos

6. Ils ont salué la qualité des rapports et les recommandations pertinentes qu'ils contiennent.

7. Tout en réaffirmant leur engagement à approfondir le processus d'intégration en Afrique de l'Ouest, les Chefs d'Etat et de Gouvernement, après délibérations, ont approuvé les principales recommandations contenues dans les différents rapports, puis ont examiné les questions spécifiques suivantes :

A. AU TITRE DE LA PAIX, DE LA SECURITE ET DE LA DEMOCRATIE

8. La Conférence réaffirme son engagement à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans la région, conditions préalables à l'intégration économique et au développement de la région.

9. Sur la situation politique dans la région, la Conférence a pris note des rapports de S.E. Dr Goodluck Ebele JONATHAN, Médiateur de la CEDEAO pour le Mali, ancien Président de la République Fédérale du Nigéria et de S.E. Mahamadou ISSOUFOU, Médiateur de la CEDEAO pour le Burkina Faso, ancien Président de la République du Niger. Elle a également pris note du rapport sur la situation politique en Guinée présenté par S.E. Madame Shirley Ayorkor BOTCHWEY, Ministre des Affaires étrangères de la République du Ghana et Prési-

dente du Conseil des ministres de la CEDEAO. La Conférence a félicité les Médiateurs pour la qualité de leurs rapports et leur engagement à trouver des solutions durables à la crise au Mali, en Guinée et au Burkina Faso.

10. En ce qui concerne le Mali, la Conférence a été informée de l'évolution de la transition par le médiateur. Elle prend note de la promulgation, le 24 juin 2022, d'une nouvelle loi électorale mettant en place, entre autres, un organe unique de gestion des élections, dénommé Agence Indépendante de Gestion des Elections (AIGE).

11. La Conférence prend également note du calendrier de la transition soumis par les Autorités de la Transition qui donnent une durée de 24 mois à compter du 29 mars 2022. Ce chronogramme détaille les différentes étapes devant conduire aux élections et au rétablissement d'un régime civil, notamment la réforme constitutionnelle. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement décident de maintenir le dialogue avec les autorités de la Transition, à travers le Médiateur de la CEDEAO pour le Mali.

12. Ainsi, sur la base de ce qui précède, la Conférence décide de lever les sanctions suivantes :

a. Les sanctions économiques et financières prises le 9 janvier 2022 :

La fermeture des frontières terrestres et aériennes entre les Etats membres de la CEDEAO et le Mali ;

La suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les Etats membres de la CEDEAO et le Mali ;

Le gel des avoirs de la République du Mali domiciliés dans les Banques Centrales et les Banques commerciales de tous les Etats membres de la CEDEAO ;

Le gel des avoirs des entreprises publiques et parapubliques de la République du Mali domiciliés dans les banques commerciales de tous les Etats membres de la CEDEAO ;

La suspension de toute assistance et transaction financières en faveur du Mali par les Institutions de financement de la CEDEAO, particulièrement la BIDC et la BOAD ;

b. Le rappel pour consultations par les Etats membres de la CEDEAO de leurs Ambassadeurs accrédités auprès de la République du Mali.

13. La Conférence décide du maintien :
De la suspension du Mali des Instances de la CEDEAO ; Des sanctions ciblées contre des individus ou des groupes.

14. La Conférence met en place un mécanisme conjoint de contrôle et de suivi de la mise en œuvre du calendrier de transition, se fondant sur des critères de référence convenus, et dont les rapports sur les progrès réalisés détermineront les décisions à prendre ultérieurement par la Conférence sur la levée des sanctions restant en vigueur.

15. La Conférence réaffirme que, conformément au paragraphe 25 de la Charte de l'Union Africaine, aux engagements pris devant la CEDEAO par les autorités de la transition et à la Charte de la Transition, aucune autorité de la Transition ne pourra participer aux élections devant conduire au retour à l'ordre constitutionnel.

16. La Conférence appelle la Communauté Internationale à apporter une assistance humanitaire et à soutenir le processus de transition au Mali, en particulier pour la préparation des élections.

17. En ce qui concerne le Burkina Faso, la Conférence reconnaît les progrès réalisés par le Médiateur dans ses échanges avec les Autorités de la Transition ainsi que les parties prenantes, lors de ses missions au Burkina Faso.

18. La Conférence salue la proposition des autorités de la transition de mettre en place un mécanisme conjoint de suivi et d'évaluation avec la CEDEAO, pour accompagner le processus de transition.

19. La Conférence se félicite de la libération du Président Rock Marc Christian Kaboré et prend note de la nouvelle proposition de chronogramme de la transition fixée à 24 mois à partir du 1er juillet 2022.

20. Sur la base de ce qui précède, la Conférence décide :

- Du retrait des sanctions économiques et financières adoptées le 25 mars 2022 ;

- Du maintien de la suspension du pays des instances de la CEDEAO.

21. La Conférence appelle la Communauté Internationale à apporter au Burkina un soutien sur les plans sécuritaire et humanitaire.

22. En ce qui concerne la Guinée, la Conférence réitère sa décision relative au calendrier de transition de 36 mois annoncé par les Autorités Guinéennes jugé inacceptable.

23. La Conférence prend acte de la décision des Autorités de la Transition d'initier un dialogue national qui a débuté le lundi 27 juin 2022 sous l'égide du Premier Ministre.

24. La Conférence prend note du renoncement du Dr Mohammed Ibn Chambas au poste de médiateur de la CEDEAO pour la Guinée. En conséquence la Conférence nomme S.E. Yayi Boni, ancien Président de la République du Bénin, en qualité de nouveau Médiateur de la CEDEAO en Guinée.

25. La Conférence demande au médiateur de travailler avec les Autorités Guinéennes en vue de parvenir à un calendrier de la Transition acceptable pour la CEDEAO au plus tard le 1er aout 2022. Passé ce délai, des sanctions économiques et financières ainsi que des sanctions ciblées contre des individus ou des groupes entreront immédiatement en vigueur.

26. La Conférence décide du maintien de la suspension de la Guinée des instances de la CEDEAO.

27. La Conférence décide de demeurer saisie de la situation au Burkina, en Guinée et au Mali.

28. Concernant la révision du Protocole de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance de 2001, la Conférence félicite la Commission de la CEDEAO pour les progrès enregistrés lors des discussions entre les Etats membres. Elle exhorte la Commission à poursuivre les discussions avec les Etats membres et appelle ces derniers à œuvrer en faveur d'un consensus propre à contribuer à l'enracinement de la démocratie et à la stabilité politique dans la région.

29. Au titre des opérations de soutien à la paix mandatées par la CEDEAO, la Conférence se félicite du déploiement de la Mission de soutien à la stabilisation de la Guinée Bissau et appelle les acteurs politiques et ceux du secteur de la sécurité de ce pays à faciliter l'accomplissement du mandat de la Mission. La Conférence félicite les pays contributeurs de troupes et de police, notamment la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigeria et le Sénégal, pour leur contribution à la paix et à la stabilité dans la région.

30. En ce qui concerne le terrorisme dans la région, la Conférence demeure préoccupée par la récurrence des attaques terroristes au Burkina Faso, au Mali, au Niger et au Nigeria et par l'extension de ces attaques au Bénin et au Togo. Elle condamne fermement ces attaques et exprime sa solidarité avec les Etats membres et les populations qui en ont été les victimes. La Conférence se félicite du soutien continu apporté, à travers le Plan d'action Régional 2020-2024, au renforcement des capacités opérationnelles et logistiques des forces dans les pays de la ligne de front, et à la promotion des programmes de développement et d'aide humanitaire dans les zones affectées.

31. La Conférence réaffirme sa détermination à lutter sans relâche contre le fléau du terrorisme. A cet effet, elle réitère son appel aux Etats membres pour qu'ils respectent leurs engagements en matière de contributions volontaires au fonds dédié à la mise en œuvre du Plan d'action 2020 - 2024.

32. Au titre de la sécurité et de la sûreté maritimes, la Conférence félicite les Etats membres pour l'amélioration de la situation et le renforcement de la coordination en mer, permettant d'améliorer la sécurité et la sûreté dans le domaine maritime de la CEDEAO. Elle salue les efforts soutenus de la Commission en vue de l'opérationnalisation complète de l'architecture de sécurité maritime de la CEDEAO.

33. La Conférence adopte l'Acte additionnel relatif au transfèrement des personnes soupçonnées d'actes de piraterie et de transfert des biens et/ou preuves associés, en tant que moyen visant à renforcer les acquis réalisés à ce jour dans la sécurisation du domaine maritime de la Communauté.

34. La Conférence invite tous les Etats membres de la CEDEAO à ratifier la Charte de Lomé sur la Sécurité et la Sureté maritimes et le Développement en Afrique.

35. En ce qui concerne la situation humanitaire, la Conférence réitère sa préoccupation face à la détérioration continue de la situation humanitaire dans la région en raison des attaques terroristes, de la crise alimentaire, du banditisme armé, des affrontements entre agriculteurs et éleveurs et des catastrophes naturelles. À cet égard, la Conférence instruit la Commission de renforcer son soutien aux populations vulnérables, dans le cadre de ses programmes.

B. SUR LES PERFORMANCES ECONOMIQUES

36. La Conférence se félicite de la résilience économique au sein de la Communauté qui affiche une croissance attendue du PIB réel de 4,8% en 2022 contre 4,2% l'année précédente. Elle prend note de l'état de la convergence macroéconomique en 2021 et des perspectives pour l'année en cours, tout en exprimant ses préoccupations quant à l'impact négatif de la crise russo-ukrainienne sur les économies de la région, notamment sur le coût de la vie.

37. À cet égard, la Conférence exhorte les Etats membres à intensifier la mobilisation des ressources financières pour soutenir les efforts de transformation structurelle des économies nationales, de création d'emplois et de réduction de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur.

38. En vue de promouvoir la convergence macroéconomique dans l'espace CEDEAO, la Conférence instruit la Commission de renforcer, en collaboration avec l'AMAO, l'UEMOA et l'IMAO, la mise en œuvre du mécanisme de surveillance multilatérale des politiques économiques et financières des

Suite à la page 09

Etats membres.

C. S'AGISSANT DE LA MONNAIE UNIQUE

39. La Conférence félicite le Comité ministériel en charge du Programme de la monnaie unique de la CEDEAO pour ses efforts en vue de trouver des solutions consensuelles aux questions en suspens dans le contexte de la création de l'ECO. Elle prend note de la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route pour le lancement de la monnaie unique. En vue de promouvoir une transition sans heurts vers l'ECO, la Conférence instruit le Comité ministériel de s'attacher à obtenir un consensus sur l'ensemble des questions en suspens.

40. Par ailleurs, la Conférence, après avoir salué les efforts déployés par les institutions régionales pour parvenir à un cadre juridique régissant les systèmes de paiement et de règlement au sein de la CEDEAO, a adopté l'Acte additionnel relatif au cadre juridique du Système de paiement et de règlement de la CEDEAO (SPRC).

D. AU TITRE DE LA CRISE ALIMENTAIRE, DES MESURES D'ATTÉNUATION ET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES EN AFRIQUE DE L'OUEST,

41. La Conférence prend note de ce qui suit :

a. Les mesures d'atténuation et de renforcement de la résilience des systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest dans le contexte de la crise alimentaire actuelle ;

b. L'adoption de la Stratégie régionale de la CEDEAO sur le climat et de la Stratégie d'accès et de mobilisation du financement climatique de la CEDEAO ;

c. Les règlements relatifs au Mécanisme régional de prévention et de contrôle des maladies animales transfrontalières et des zoonoses ainsi que les cinq stratégies régionales de santé animale.

E. AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

42. La Conférence a pris note de l'adoption par le Conseil des Ministres de la Stratégie de développement du capital humain (DCH) transformatrice en matière de genre, pour la période 2022-2032, comme partie intégrante de la mise en œuvre de la Stratégie régionale intégrée de développement du capital humain (DCH) de la CEDEAO à l'horizon 2030.

F. AU TITRE DE LA MISE EN ŒUVRE D'AUTRES PROGRAMMES D'INTÉGRATION RÉGIONALE

43. En ce qui concerne la promotion du secteur privé, la Conférence a pris note de l'adoption par le Conseil des ministres de :
a. La Charte des Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) pour la période 2021-2030, ainsi que la stratégie de la CEDEAO visant à promouvoir la compétitivité des MPME aux niveaux national et régional ;
b. Les Normes Standards Harmonisées pour le Bouillon

(FDHS 093 :2022) pour harmoniser les pratiques actuelles des fabricants de bouillon ;

c. La directive de la CEDEAO sur l'étiquetage des appareils électriques.

44. En ce qui concerne le développement des infrastructures, la Conférence adopte l'acte additionnel XXX /06/22 portant amendements de l'acte additionnel AS.17/02/12 relative au contrôle de la charge à l'essieu dans l'espace CEDEAO

45. En ce qui concerne l'éducation et la science, le Sommet se félicite de la délibération du jury concernant le Programme d'Appui à la Recherche et à l'Innovation (PARI) 2021 en vue de décerner le prix au Consortium dirigé par le Dr. Bernadin Jean Robert Klotoe et intégrant des universités du Bénin, de Cabo Verde, du Ghana et du Nigéria.

46. En ce qui concerne les obstacles au commerce intracommunautaire, le long du corridor Abidjan-Lagos, la Conférence se félicite des réalisations du Président de la Task Force présidentielle sur le Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO, M. Mohammed Ibn Chambas. Elle instruit le Conseil à suivre la mise en œuvre des recommandations de la Task Force présidentielle.

47. En ce qui concerne le changement climatique, la Conférence nomme S.E.M. Nana Addo Dankwa AKUFO-ADDO, Président de la République du Ghana, en qualité de Champion de la CEDEAO pour les questions relatives aux changements climatiques. Il est chargé, entre autres, de faciliter le plaidoyer auprès des Etats membres et des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation des ressources indispensables, comme initialement convenu, pour la mise en œuvre des actions climatiques de la CEDEAO. Le plaidoyer sera également fait pour une transition énergétique équitable.

48. En ce qui concerne la culture, la Conférence nomme S.E.M. Patrice TALON, Président de la République du Bénin, en qualité de Champion de la CEDEAO pour les questions relatives à la restitution des biens culturels/artisanau. Il est chargé, entre autres, d'assurer le plaidoyer auprès des Etats, organisations et autres entités en vue de faciliter et d'accélérer le retour des biens culturels et artisanau des Etats membres de la CEDEAO.

G. AU TITRE DE L'ACTE ADDITIONNEL SUR LA CLASSIFICATION DES MATIÈRES ET LES MODES DE PRISE DE DÉCISION PAR LES INSTANCES STATUTAIRES DE LA CEDEAO

49. La Conférence adopte l'Acte additionnel sur la classification et les modes de prise de décision par les instances statutaires de la CEDEAO visant à améliorer le processus décisionnel suivant la matière considérée.

H. AU TITRE DES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

50. Conformément à la décision prise lors de sa soixantième

(60ème) session ordinaire tenue le 12 décembre 2021 à Abuja en République fédérale du Nigéria et portant sur la nomination de nouveaux fonctionnaires statutaires dans les institutions de la CEDEAO, la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement a pris note de la fin du mandat des fonctionnaires statutaires sortants, le 30 juin 2022.

51. A cette fin, la République de Gambie, attributaire du poste de Président de la Commission de la CEDEAO, a proposé la candidature de Dr Omar Alieu Touray. La Conférence approuve la nomination de Dr Omar Alieu Touray en qualité de Président de la Commission de la CEDEAO pour un mandat de quatre (4) ans à compter du 11 juillet 2022.

52. En ce qui concerne les autres postes statutaires attribués aux Etats membres, la Conférence approuve les nominations pour un mandat de 4 ans, comme présentées ci-dessous :

53. La Conférence charge le Président de la Commission de prendre les mesures appropriées en vue de la prise de service des fonctionnaires statutaires nommés le 11 juillet 2022 et de la finalisation du recrutement aux postes restants au plus tard le 20 juillet 2022.

54. Les chefs d'Etat et de gouvernement félicitent chaleureusement S.E. Jean-Claude Kassi Brou et lui expriment leur pleine satisfaction pour ses compétences et la qualité de son leadership, ainsi que pour les services qu'il a rendus à la Communauté. En outre, la Conférence félicite, aux côtés du Président de la Commission, tous les fonctionnaires statutaires pour la conviction, le dévouement et l'efficacité avec lesquels ils ont mené à bien les activités et programmes de la Communauté pendant toute la durée de leur mandat.

55. La conférence exprime sa profonde gratitude à S. E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président du Ghana et Président en exercice de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement pour ses efforts inlassables dans la promotion et l'approfondissement du processus d'intégration en Afrique de l'Ouest. La Conférence tient à le remercier pour sa disponibilité et surtout pour son leadership remarquable dans la direction des affaires de la région au cours des deux (2) dernières années.

56. Le Sommet décide d'élire S.E. Umaro Sissoco EMBALO, Président de la République de Guinée Bissau, en qualité de Président de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO pour un mandat d'un (1) an.

DATE ET LIEU DU PROCHAIN SOMMET

57. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement décident de tenir la prochaine session ordinaire à Abuja, en République fédérale du Nigeria, à une date à confirmer ultérieurement.

FAIT A ACCRA, LE 3 JUILLET 2022
LA CONFÉRENCE

HOROSCOPE finance

Bélier Au cours de cette journée un peu chancelante, gardez-vous de toute spéculation ; laissez ce genre de risque aux aventuriers professionnels. Regardez-y à deux fois avant de prêter de l'argent à des personnes qui ne sont pas tout ce qu'elles s'efforcent de paraître. Certains natifs tireront profit d'un second métier ou d'un passe-temps.

Taureau Avec Mercure dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Neptune, l'un des astres qui dirigent pour vous le plan financier, travaillera de concert avec Saturne, une planète d'organisation, ce qui vous aidera à agir en excellent gestionnaire.

Gémeaux Côté argent, il faudra vous serrer la ceinture. Si vous vous laissez aller à multiplier les dépenses superflues, l'équilibre de votre budget ne tardera pas à être compromis.

Cancer Vous allez probablement dépenser sans compter et pas toujours à bon escient. Ne soyez pas aussi large : on va finir par abuser de votre gentillesse. Sachez que l'estime et l'amitié ne s'achètent pas. Comptez plutôt sur vos compétences et vos qualités de cœur.

Lion Avec l'appui musclé de Neptune en bons aspects, vous passerez une journée sans problème financier et pourrez même espérer des rentrées conséquentes ou une prime quelconque. Si votre métier touche de près ou de loin la joaillerie, faites preuve de vigilance et de prudence dans vos diverses transactions.

Vierge Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Balance Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Scorpion Resserrez les cordons de votre bourse, sinon vous craquerez pour un oui pour un non. Et ce ne sera vraiment pas le moment ! D'autres dépenses, indispensables celles-là, vont se présenter : tâchez d'y faire face.

Sagittaire Sur le plan financier, votre côté plutôt rêveur et insouciant pourra vous faire rater d'excellentes occasions que vous offrira Saturne. Aussi serait-il utile, en cette journée, de vous adjoindre l'aide d'une personne plus réaliste et plus compétente.

Vendredi 1er Avril 2022

L'environnement astral de la présente journée pourra vous ouvrir l'appétit pour les gains pécuniaires au point de dépasser tous vos espoirs. La spéculation, en particulier, sera très alléchante et, pour une fois, vous feriez bien de succomber à la tentation. On ne peut évidemment prétendre que l'opération se fera sans risques, mais ceux-ci seront acceptables si vous savez vous cantonner dans les limites raisonnables.

Capricorne

La Lune en cet aspect vous donnera de la combativité, mais aussi un besoin de satisfaire toutes vos envies de luxe et de prodigalité. Soyez raisonnable : évitez les dépenses inutiles, pour ne pas vous priver du nécessaire.

Verseau Votre jugement en matière de finances sera obnubilé aujourd'hui par l'action hostile de Pluton mal aspecté. Vous risquez fort de faire une mauvaise évaluation de la conjoncture. Ce ne sera donc pas le moment de vous lancer dans des spéculations trop importantes.

Poissons Soyez d'une extrême prudence dans vos dépenses, en particulier si elles impliquent un emprunt de longue durée. Les dettes sont faciles à contracter et les dépenses plus faciles encore à effectuer, mais les remboursements seront plus pénibles qu'il n'y paraît : voilà le piège qui vous attend ! Et tout le monde sait aussi que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Publilius Syrus).

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière Edité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le

carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Economiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Economiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

Tribune de Josep Borrell sur les sanctions contre la Russie

Moscou devra choisir entre le beurre et les canons

Les sanctions contre la Russie sont-elles utiles ? Oui. Elles frappent déjà durement Vladimir Poutine et ses complices et leurs effets sur l'économie russe s'accroîtront au cours du temps.

Depuis que la Russie a délibérément violé la légalité internationale en envahissant l'Ukraine, l'Union européenne a adopté six paquets de sanctions contre Moscou. Nos mesures ciblent désormais près de 1200 personnes et 98 entités en Russie ainsi qu'un nombre conséquent de secteurs de l'économie russe. Ces sanctions ont été adoptées de façon coordonnée avec les membres du G7. Leur efficacité est renforcée par le fait que plus de quarante autres pays (dont des pays traditionnellement neutres) les ont adoptés ou ont pris des mesures similaires.

D'ici la fin de l'année 2022, nous aurons réduit de 90 % nos importations de pétrole russe et nous diminuons rapidement nos importations de gaz. Ces décisions nous dégagent progressivement d'une dépendance qui a inhibé longtemps nos choix politiques face à l'agressivité de Vladimir Poutine. Celui-ci a probablement cru que l'Europe n'oserait pas s'engager dans la voie des sanctions du fait de sa dépendance énergétique. Parmi les nombreuses erreurs d'appréciation commises par le régime russe dans ce conflit, celle-ci n'est pas la moindre. Certes, cette



désintoxication rapide de l'énergie russe engendre aussi des difficultés sérieuses pour de nombreux pays de l'Union et pour plusieurs secteurs d'activité. Mais c'est le prix à payer pour défendre nos démocraties et le droit international et nous prenons les mesures nécessaires pour faire face à ces problèmes de façon solidaire.

Soit, diront certains, mais ces sanctions affectent-elles au moins vraiment l'économie russe ? La réponse est oui. Car si la Russie exporte beaucoup de matières premières elle est contrainte aussi d'importer de nombreux produits à forte valeur ajoutée qu'elle ne fabrique pas. Pour l'ensemble des technologies avancées, elle dépend à 45 % de l'Europe

et à 21 % des États-Unis contre seulement 11 % de la Chine.

Dans le domaine militaire, crucial dans le contexte de la guerre en Ukraine, les sanctions limitent la capacité russe à produire des missiles de précision comme les Iskander ou les KH 101. La quasi-totalité des constructeurs automobiles étrangers ont aussi décidé de se retirer de Russie et les rares voitures produites par les constructeurs russes seront vendues sans airbag ni boîte automatique.

L'industrie pétrolière souffre non seulement du départ des opérateurs étrangers mais aussi de la difficulté à accéder à des technologies avancées comme le forage horizontal. La capacité de l'industrie russe

à mettre en exploitation de nouveaux puits sera probablement limitée. Enfin, pour assurer le trafic aérien, la Russie devra retirer de la circulation une majorité de ses avions afin de récupérer les pièces détachées indispensables pour permettre aux autres de voler. À cela s'ajoutent la perte d'accès aux marchés financiers, la coupure avec les grands réseaux de recherche mondiaux et une fuite massive des cerveaux.

Quant à l'alternative qu'offrirait la Chine pour l'économie russe elle demeure en réalité limitée, notamment pour les produits de haute technologie. Jusqu'ici le gouvernement de Pékin, très dépendant de ses exportations vers les pays développés, n'a pas en effet, pour l'essentiel, permis à la Russie de contourner les sanctions occidentales. Les exportations chinoises vers la Russie ont diminué dans des proportions comparables à celles des pays occidentaux.

Ces impacts significatifs et croissants conduiront-ils Vladimir Poutine à modifier ses calculs stratégiques ? Sans doute pas dans l'immédiat : ses actions ne sont pas guidées au premier chef par une logique économique. En l'obligeant à

choisir entre le beurre et les canons, les sanctions l'enferment cependant dans un étai qui progressivement se resserre.

Reste l'impact de ces sanctions sur les pays tiers et notamment africains, qui dépendent du blé et des engrais russes et ukrainiens. Les responsabilités dans la crise alimentaire sont claires : nos sanctions ne ciblent nullement les exportations de blé ou d'engrais russes alors que l'Ukraine est, elle, empêchée d'exporter son blé par le blocus de la Mer noire et les destructions entraînées par l'agression russe. Si certaines difficultés potentielles liées à nos sanctions devaient se concrétiser, nous sommes prêts à mettre en place les dispositifs adéquats pour y répondre. J'en ai informé mes homologues africains tout en leur demandant de pas être dupes des contrevérités des autorités russes au sujet de nos sanctions.

La vraie réponse aux difficultés rencontrées sur les marchés mondiaux de l'énergie et de l'alimentation, c'est la fin de la guerre. Celle-ci ne peut pas passer par l'acceptation du diktat russe mais par le retrait de la Russie d'Ukraine. Le respect de l'intégrité territoriale des États et le non

recours à la force ne sont pas des principes occidentaux ou européens. Ils sont au fondement de tout le droit international. La Russie les piétine allègrement. Accepter une telle violation ouvrirait la porte à la loi de la jungle à l'échelle mondiale.

Contrairement à ce que nous pensions avec une certaine naïveté il y a quelques années encore, l'interdépendance économique n'implique pas mécaniquement une pacification des relations internationales. C'est pourquoi le passage à une Europe-puissance, que j'appelle de mes vœux depuis le début de mon mandat, est un impératif. Face à l'invasion de l'Ukraine, nous avons commencé à passer de l'intention à l'action en montrant que, quand on la provoque, l'Europe sait répondre. Comme nous ne voulons pas entrer en guerre avec la Russie, les sanctions économiques forment aujourd'hui le cœur de cette réponse. Elles commencent déjà à faire sentir leurs effets et elles le feront davantage encore au cours des prochains mois.

Tribune du Haut Représentant de l'UE, Josep Borrell sur les sanctions contre la Russie

Accès à l'énergie dans la zone UEMOA

La BOAD et PUTTRU s'associent pour stimuler le financement des projets

La Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) vient de s'allier avec PUTTRU Technologies afin de stimuler le financement des projets dans le secteur de l'énergie au sein de la zone de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Ce partenariat permettra d'accélérer le processus d'accès aux fonds des entreprises du secteur de l'énergie.

● **Félicienne HOUËSSOU**

La Banque Ouest-Africaine de Développement a fait le choix d'axer sa stratégie sur le développement durable pour la période 2021-2025. Cette stratégie dénommée, Plan Djoliba, permettra à la BOAD de financer les projets visant à renforcer l'intégration régionale, contribuer à la transformation numérique des économies de la zone UEMOA, créer de la valeur ainsi que des emplois productifs, et développer une meilleure résistance au changement climatique. Ainsi, la banque, dans le cadre de son axe stratégique, a émis une obligation démontrant une réelle confiance des investisseurs

en cette institution ainsi que dans les économies de l'UEMOA. L'opération a perçu une sursouscription de plus de six fois sa valeur originale avec une demande totale de 4.4 milliards d'euros sur le marché actuel. La BOAD, ayant mobilisé un montant total de 750 millions d'euros dans le cadre de l'émission de cette obligation durable, prévoit d'accélérer le financement des projets. Ainsi, l'institution s'est associée à PUTTRU Technologies pour faciliter ainsi que stimuler le mouvement de fonds destinés aux entreprises du secteur de l'énergie opérant au sein des pays membres de l'UEMOA. PUTTRU et BOAD vont collaborer à digitaliser le processus tradi-



tionnel de financement des entreprises africaines du secteur de l'énergie, reconnaissant, de cette manière, le rôle grandissant des technologies dans la réduction des coûts de transaction liés à l'identification d'opportunités d'investissement en Afrique. Au cours des prochains mois, la BOAD et PUTTRU redoubleront leurs efforts en matière d'activités d'identification, de sélection et d'origine de projets sur la

plateforme numérique mise à disposition par PUTTRU. Le financement de projets au sein du portefeuille financier de la BOAD répondra aux critères spécifiques de la banque : longue durée des prêts (jusqu'à 18 ans) ; début du remboursement dans un délai maximum de 5 ans ; et une période de déboursement pouvant durer 5 à 18 ans. Par ailleurs, les banques commerciales manifestant un intérêt envers l'accès aux autorisations de crédit de la BOAD visant à financer les transactions dans le secteur de l'énergie seront soutenues dans leur intégration à la plateforme PUTTRU. PUTTRU est une entreprise technologique ayant pour objectif de faciliter, ainsi

que d'accélérer le processus d'accès aux fonds pour les compagnies énergétiques Africaines publiques ou privées. PUTTRU permet aux contribuables, compagnies énergétiques, et services consultatifs de transactions d'interagir, d'effectuer des négociations, et de conclure des accords d'investissement et exercer un suivi sur ces derniers en ligne en mettant sa plateforme numérique de pointe à leur disposition. Cette plateforme innovante rend aussi possible les syndications, permettant à divers contribuables et banques commerciales et régionales de participer tout aussi bien à des projets énergétiques privés que publics à grande, moyenne, ou petite échelle.

Conseil des Ministres de l'Union

De nouveaux membres nommés au CREPMF

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a organisé le vendredi 24 juin 2022 à Dakar au siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la deuxième session ordinaire de l'année 2022. C'est sous la Présidence de Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République Togolaise, son Président en exercice. Au terme des assises, plusieurs décisions ont été adoptées dont le renouvellement des mandats et la nomination de nouveaux membres du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

● Abdul Wahab ADO

Le Conseil des Ministres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) a procédé au renouvellement des mandats et à la nomination de nouveaux membres au Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers lors de sa session ordinaire de 2022. A cette occasion, le Conseil des ministres de l'Union, a également adopté le dispositif révisé des sanctions pécuniaires applicables sur le marché financier régional de l'UMOA en vue, non seulement d'aligner ses dispositions, en ce qui concerne les mêmes agissements, sur celles de la Loi Uniforme relative aux infractions boursières, mais aussi de l'adapter aux évolutions nécessaires du cadre de régulation. Il faut préciser que des orientations pour le choix de l'instrument à utiliser pour accompagner, au plan fiscal, les activités des entreprises de capital-investissement dans l'Union et l'état de transposition par les Etats membres de la Loi Uniforme sur les infractions boursières et assimilées ont été au cœur des échanges des participants au Conseil des ministres de l'Union. Parmi les parti-

cipants au Conseil des ministres de l'Union, on peut citer, Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA, Monsieur Mamadou DIOP, Vice-Gouverneur, chargé de l'intérim du Gouverneur de la BCEAO, Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et Monsieur Badanam PATOKI, Président du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Quelques conclusions et recommandations faites par les Ministres

Le Conseil des Ministres a examiné le Rapport semestriel d'exécution de la Surveillance Multilatérale du premier semestre 2022. Il a constaté que le taux de croissance économique de l'Union a retrouvé son niveau d'avant crise en ressortant à 6,1% en 2021 contre 1,8% un an plus tôt. Il a salué les efforts entrepris par les Etats membres dans la gestion des finances publiques. Le Conseil a noté que l'activité économique s'est déroulée dans un contexte de poussée inflationniste avec un taux d'inflation annuel moyen qui est ressorti à 3,6% contre 2,1%



en 2020, en lien notamment avec la hausse des prix des produits alimentaires consécutive à la mauvaise campagne céréalière enregistrée en 2021. Le Conseil a également noté que les perspectives pour l'année 2022 restent favorables avec un taux de croissance de 6,0%, sous l'hypothèse de la poursuite de la reprise économique mondiale et d'une meilleure maîtrise de la pandémie de COVID-19 et des mesures d'atténuation de l'impact négatif de la crise ukrainienne sur les économies. Le Conseil a adopté la Recommandation relative aux orientations de politique économique aux Etats membres de l'Union pour l'année 2023. Par cette Recommandation, le Conseil invite les Etats

membres à continuer de renforcer les mesures visant à limiter l'impact de la hausse des prix et à préserver le pouvoir d'achat des populations, notamment celui des plus vulnérables, tout en poursuivant les efforts de maîtrise du déficit budgétaire. Le Conseil des Ministres a adopté la Décision portant définition et détermination de l'agrégat recettes fiscales dans les Etats membres de l'UEMOA afin de déterminer une méthodologie commune de calcul de cet agrégat utilisé par les Etats membres pour l'appréciation des critères de convergence dans le cadre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques des Etats membres. Il a adopté également la Décision portant définition

et détermination du contenu de la masse salariale dans les Etats membres de l'UEMOA qui arrête une approche commune précisant les composantes de l'agrégat masse salariale utilisé par les Etats membres pour le calcul des critères de convergence dans le cadre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques des Etats membres. Le Conseil a adopté le Règlement relatif à l'harmonisation de la réglementation pharmaceutique dans les Etats membres de l'UEMOA qui vise à actualiser le cadre réglementaire défini par le règlement N°02/2005/CM/UEMOA du 4 juillet 2005 relatif à l'harmonisation de la réglementation pharmaceutique dans les Etats membres de l'UEMOA pour permettre la poursuite efficace du processus d'harmonisation et faciliter la mise en œuvre des textes communautaires adoptés. Le Conseil a par ailleurs examiné et adopté la Décision portant adoption des lignes directrices relatives à la réglementation des dispositifs médicaux dans les Etats membres de l'UEMOA. Cette Décision vise à mettre en place un cadre législatif harmo-

nisé, permettant aux autorités nationales de la réglementation pharmaceutique de l'espace communautaire de mettre en place et de renforcer l'homologation et la surveillance du marché des dispositifs médicaux mis à la disposition des populations. Le Conseil a adopté la Décision portant adoption des lignes directrices relatives à l'harmonisation de la réglementation des aliments destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge et de produits diététiques et de régime dans les Etats membres de l'UEMOA qui vise à renforcer et à harmoniser le cadre législatif relatif à l'importation, à la commercialisation et à la surveillance du marché des aliments destinés aux nourrissons et aux enfants en bas âge, des produits diététiques et de régime. Le Conseil a, en outre, adopté la Décision portant adoption du Schéma organisationnel Type d'Institutionnalisation du Genre dans les Etats membres de l'Union dont l'objectif est de doter les Etats membres de l'Union d'un modèle de mécanisme pour leur permettre de rendre effective la transversalité du genre dans l'ensemble des départements sectoriels afin d'œuvrer à la réduction des inégalités dans tous les secteurs.

Renforcement des capacités énergétiques

Le Bénin et Green Yellow signent 4 conventions de 4 centrales photovoltaïques

(Bientôt 66 mégawatts d'énergie supplémentaires)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'économie et des finances, Romuald Wadagni et son homologue de l'énergie, Dona Jean Claude Houssou ont signé, hier lundi 04 juillet 2022, à Cotonou; quatre (04) conventions de concession pour 4 centrales solaires photovoltaïques. C'est avec le groupe Green Yellow/Egnon.

● Falco VIGNON

Les capacités de production propre d'énergie sont en progression continue depuis 2016. C'est encore quatre nouvelles centrales solaires photovoltaïques qui s'annoncent après la décision prise en conseil des ministres le mercredi 25 mai 2022. Il est attendu avec ce projet, 19,8 Mwc respectivement à Bohicon et Parakou et 13,2 Mwc respectivement à Djougou et Natitingou. Le contrat a été entériné et les chantiers s'ouvrent sous peu à Bo-



hicon, Parakou, Djougou et Natitingou. C'est la concrétisation de l'engagement du gouvernement (PAG 2021-2026) de construire des centrales solaires photovoltaïques d'une capacité totale de 100 mégawatts sur le territoire national. A cet effet, il a été envisagé la

conception, le financement, la construction, l'exploitation et le transfert de quatre centrales solaires photovoltaïques sous le régime de la concession. Les accords de signature sont intervenus à la suite du Conseil des Ministres du 25 mai 2022. La réalisation de ces centrales

va insuffler une nouvelle dynamique à l'économie béninoise dont les performances seront tirées vers le haut. Ces ouvrages permettent la concrétisation de l'ambition du gouvernement de disposer de 400 mégawatts d'énergie de source propre dont 25% d'origine renouvelable. Ce sont de nombreuses autres opportunités d'emplois qui se présentent. C'est également une amélioration des conditions de vie des populations notamment en milieu rural car, elles auront accès à l'énergie à coût réduit.

Mondial 2023 de hand

Pologne, Arabie saoudite et Slovaquie dans le groupe de l'équipe de France

Nikola Karabatic, Vincent Gérard et consorts connaissent leurs adversaires pour le prochain Mondial, qui se disputera du 11 au 29 janvier 2023. La France, championne olympique en titre, retrouvera la Pologne, pays hôte avec la Suède, dans le groupe B, selon le tirage au sort effectué ce samedi à Katowice, a annoncé la Fédération française de handball. Les deux autres pays de ce groupe B sont l'Arabie saoudite et la Slovaquie. La Pologne et la France s'affronteront pour le match d'ouverture, le 11 janvier. Les deux nations ne se sont plus affrontées

depuis 2016. « Jouer d'emblée face au pays hôte nous offrira un début de compétition des plus bouillants en termes d'énergie avec notamment la ferveur du public polonais. Cela nécessitera aussi d'adapter notre préparation terminale », a commenté le sélectionneur des champions olympiques de Tokyo, Guillaume Gille, cité par la FFF. L'équipe de France visera la qualification pour le tour principal face aux trois qualifiés du Groupe A composé du Monténégro, de l'Iran, du Chili et de l'Espagne, championne d'Europe en titre et bronzée aux derniers JO et au Mondial-2021.

20 minutes

VOUS LANCEZ UNE PROMO, UNE **CAMPAGNE** OU DES SOLDES ?

Profitez de Notre nouveau service de communication numérique pour une visibilité accrue de vos activités.

L'Économiste du Bénin utilise l'application ZOOM comme SaaS (*Software as a Service*) et met à votre disposition un outil pratique et dynamique pour être mieux en contact avec les clients ET vendre.

Cliquez sur le lien ci-dessous pour en savoir plus ; vous êtes immédiatement en contact audio-vidéo avec l'Économiste.

<https://bit.ly/JeRecherche>

- Programmation quotidienne sur notre plateforme audio-vidéo. Liens dans le journal et sur le site web.
- En direct et en interactif sur la plateforme audio-vidéo "de CHEZ VOUS".
- Publications sur des réseaux sociaux (twitter, youtube, facebook) ; et intégration d'un SEO (Search Engine Optimization) inédit et efficace.

Vous pouvez également nous joindre par les canaux habituels.



(229) 60917800 / 95429626



leconomistebenin1@gmail.com